

DÉFINITION DU CCF OBLIGATOIRE D'ANGLAIS AU CAP

Session 2021 coefficient 1

- 1. Cette épreuve a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (« utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire ») du CECRL (art. D. 312-16 du CE), les compétences du candidat à :**

comprendre la langue orale dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle	4 points
comprendre un document écrit dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle	4 points
s'exprimer à l'écrit dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle	4 points
s'exprimer à l'oral en continu dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle	4 points
interagir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle	4 points
COMPETENCES	NOTE SUR 20

La note finale sur 20 points attribuée aux candidats au titre de l'épreuve obligatoire de langue vivante pour toutes les spécialités du certificat d'aptitude professionnelle comportant une unité obligatoire de LVE est calculée en additionnant les notes des trois parties de la première situation d'évaluation (situation A) et celles obtenues aux deux parties de la seconde situation d'évaluation (situation B).

2. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation se fondent sur les descripteurs des activités langagières du programme d'enseignement des langues vivantes des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle.

En référence au niveau A2 du CECRL, sont évalués chez le candidat :

- en réception, le degré auquel se situe sa compréhension d'un message oral et d'un message écrit ;
- en production, le degré auquel se situent la recevabilité et l'intelligibilité de son expression, orale et écrite.

3. Mises en œuvre

<p style="text-align: center;">CCF</p> <p>Niveau attendu CECRL : A2</p>	<p>SITUATION A</p> <p>Évaluation écrite commune, sur table</p> <p>Durée 1H – sans préparation</p> <p>L'évaluation est conduite par les professeurs et/ou les formateurs enseignant les langues concernées dans l'établissement quelles que soient les classes ou groupes d'élèves qui leur sont confiés.</p>	<p>SITUATION B</p> <p>Interrogation orale individuelle</p> <p>Durée : 6 minutes</p> <p>L'évaluation est conduite par les professeurs et/ou les formateurs enseignant les langues concernées dans l'établissement, quelles que soient les classes ou groupes d'élèves qui leur sont confiés.</p> <p>Elle peut être organisée de manière à ce que les professeurs n'évaluent pas leurs élèves de l'année en cours.</p>
<p>MODALITÉS</p> <p>Dernière année de CAP</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le calendrier de ces deux évaluations est établi par le chef d'établissement (ou du centre de formation dans le cas d'un CFA habilité à pratiquer le CCF) après consultation des enseignants concernés. ➤ Les deux situations peuvent être organisées le même jour ou à des dates différentes. ➤ L'ordre d'organisation est laissé à l'appréciation et à l'initiative des équipes, la situation B pouvant avoir lieu antérieurement à la situation A. 	
<p>Compétences évaluées</p>	<p>Compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit et expression écrite.</p>	<p>Expression orale en continu, expression orale en interaction.</p>

	<p style="text-align: center;">Compréhension de l'oral</p> <p style="text-align: center;">10 minutes maximum</p>	<p style="text-align: center;">Expression orale en continu</p> <p style="text-align: center;">3 mn maximum</p>
<p>Partie 1 :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - appui sur un document (enregistrement sonore ou vidéo) d'une durée n'excédant pas 1mn ; degré de difficulté : A2 - thématique du document : l'utilisation de la langue vivante dans les situations et les actes de la vie quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne ou professionnelle - déroulement de l'épreuve : <ul style="list-style-type: none"> • distribution à chaque élève d'un QCM-8 items maximum – rédaction du QCM en français à l'exception du titre du document, qui figure en tête du questionnaire • prise de connaissance du QCM par les élèves • 3 écoutes successives du document sonore espacées d'1mn ; • les élèves sont libres de prendre des notes ou non de répondre directement au questionnaire ou d'y répondre à l'issue de la troisième écoute. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le sujet et le contenu de cette prise de parole relèvent du choix du candidat. - Le candidat présente et rend compte : <ul style="list-style-type: none"> • soit d'un travail, d'un projet, d'un produit ou d'un service dont la réalisation, dans le cadre des enseignements généraux et/ou professionnels qu'il a suivis, a fait appel à une utilisation de la langue vivante étrangère ; • soit d'une expérience professionnelle, tout particulièrement une expérience ayant fait appel à une utilisation de la langue vivante étrangère, que cette expérience ait été vécue en France ou dans le cadre d'une mobilité à l'étranger. - Pour son exposé, le candidat peut prendre appui sur un plan d'intervention ou des mots clés et aussi présenter à l'évaluateur un document de nature iconographique (photographie, schéma, croquis, reproduction d'œuvre d'art, etc.). Ce support visuel peut en effet être nécessaire à l'illustration, voire indispensable à la compréhension de son propos sur le travail, projet, produit ou service qu'il a réalisé ou sur l'expérience professionnelle qu'il a vécue. - Déroulement : <ul style="list-style-type: none"> • L'évaluateur invite le candidat à s'exprimer ; • Au cours de cette phase d'expression en continu du candidat, l'évaluateur est uniquement en position d'écoute. Il laisse le candidat s'exprimer et veille à ne pas l'interrompre, quelles que soient ses éventuelles hésitations.

<p>Partie 2 : immédiatement après la partie 1</p>	<p style="text-align: center;">Compréhension d'un document rédigé en anglais</p> <p style="text-align: center;">25 mn maximum</p> <ul style="list-style-type: none"> - appui sur un document inconnu ne comportant pas plus de 10 lignes (ligne s'entend au sens de 70 signes environ y compris les blancs et signes de ponctuation) mis à la disposition des candidats - la thématique, le sujet ou l'objet ont un lien avec ceux du support de la partie 1 - a trait lui aussi à l'utilisation de la langue vivante étrangère dans les situations et les actes de la vie quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne ou professionnelle. - nature du document : ancré dans la réalité du ou des pays de la langue concernée et peut relever de genres différents : publicité, extrait d'article de presse ou d'œuvre littéraire, petite (s) annonce (s), courrier de nature professionnelle, notice, mode d'emploi, etc. Il peut être informatif, descriptif, ou narratif ; il peut comporter du dialogue. Il est authentique (au sens technique du terme), c'est-à-dire non élaboré ou adapté à des fins d'enseignement. Il peut être illustré par un élément iconographique (photographie, dessin, schéma, graphique, etc.). S'il est lié à un secteur d'activité professionnelle, il ne présente pas un caractère excessif de spécialisation. - Déroulement : les élèves prennent connaissance du document et répondent, par écrit et en français, à des questions libellées en français graduées (du général au particulier) dont le nombre ne dépasse pas six., ces questions visent à évaluer chez le candidat son degré de compréhension du document. 	<p style="text-align: center;">Expression orale en interaction</p> <p style="text-align: center;">3 mn maximum</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la suite de l'exposé du candidat, l'évaluateur amorce avec ce dernier un échange oral. - Déroulement : <ul style="list-style-type: none"> • Cet échange oral commence par prendre appui sur l'exposé du candidat et comporte des questions, des demandes d'explications ou d'illustrations complémentaires. • Au cours de cet entretien, le candidat doit faire preuve de son aptitude à s'exprimer et à communiquer spontanément. • Dans l'hypothèse où le candidat ne s'est pas ou très peu exprimé dans le cadre de la première partie de l'épreuve (expression orale en continu), l'évaluateur ouvre, élargit et, si besoin, multiplie les objets sur lesquels peut porter l'échange conversationnel attendu.
--	--	---

<p>Partie 3 : immédiatement après la partie 2</p>	<p style="text-align: center;">Expression écrite en anglais</p> <p style="text-align: center;">25mn maximum</p> <ul style="list-style-type: none"> - les candidats disposent de deux sujets au choix, libellés en français - nature des 2 sujets : ils ne peuvent pas relever du même contexte d'utilisation de la langue. Si le premier sujet a trait aux situations et aux actes de la vie quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne, le second sujet doit se rapporter aux situations et actes de la vie professionnelle et inversement. - les candidats sont invités à rédiger : <ul style="list-style-type: none"> • soit une réponse à une question présentant un lien avec le thème des documents qui ont fait l'objet de la compréhension de l'oral et de la compréhension de l'écrit ; • soit une réponse à un bref message écrit en langue vivante étrangère (carte postale, lettre, courriel, SMS, commentaire de lecteur, avis d'utilisateur ou de consommateur, etc.) dont l'origine et le contexte sont brièvement présentés en français. -déroulement : <ul style="list-style-type: none"> • les candidats prennent connaissance des deux sujets, • ils choisissent celui à partir duquel ils souhaitent s'exprimer ; • ils rédigent, en anglais, un texte dont la longueur minimale attendue se situe entre 60 et 80 mots. 	
--	---	--